

OBJET DE LA CONSULTATION

AMÉNAGEMENT DE LA FRICHE STEF

Réponses aux questions posées dans le cadre de la consultation

Réf consultation : 2026-011

1- Est-ce qu'un marché pour les contrôles des réseaux d'assainissement (Compactage, Inspection Télévisuelle et Essais d'étanchéité - Prestations COFRAC) sera lancé par la suite ?

Réponse : Les essais sont dus par l'entreprise du lot 2.

2- Lot n°3 : Devons-nous renseigner des prix "pour mémoire" sur les lignes de prix à 0 ?

Réponse : Non, les prix avec des quantités 0 correspondent aux deux autres secteurs de la STEF. Il n'y a donc rien à remplir.

3- Lot 3 : Merci de confirmer que pour la ligne 4.4.8 que l'unité est en ML et non en U comme indiqué dans le DQE

Réponse : Oui, il s'agit de mètres linéaires, c'est une erreur.

4- Serait-il possible d'avoir un report de date d'une semaine étant donné que de nombreux fournisseurs seront fermés au mois d'août afin d'étudier au mieux cette affaire ?

Réponse : La date limite de réception des offres reste fixée au 10 septembre 2026, 12h00.

5- Un carnet de détails est évoqué au BPU et CCTP pour les ouvrages bois, cependant, il n'y a pas de carnet de détails dans le DCE en ligne ? Pourriez-vous nous le fournir ? De plus, les ouvrages bois ne sont pas sur les plans.

Réponse : Les mobiliers en bois correspondent aux postes avec des quantités nulles pour lesquels il a indiqué précédemment que ces équipements n'étaient pas prévus sur le secteur concerné par les présents travaux.

Le carnet de détail 7.13-friche stef-DCE-notice generale secteur1 ne précise donc pas ces mobiliers.

6- Pouvez-vous confirmer qu'il n'y a pas besoin de compléter les lignes "TOTAL" présentes dans l'onglet BPU du fichier BPU /DQE ?

Réponse : nous confirmons qu'il n'y a pas besoin de compléter les lignes « TOTAL » dans l'onglet BPU.